

**Annexe X à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.**  
**-Modèle de convention-**

|                   |
|-------------------|
| <b>Convention</b> |
|-------------------|

**Entre** : (dénomination, adresse et nom du représentant du centre de formation)

**Et** : (coordonnées des services d'incendie, adresse )

Il est convenu et arrêté d'un commun accord ce qui suit :

**Article 1er** : objet,

Le directeur départemental des services d'incendie de secours ou son représentant titulaire du brevet de prévention, présidera les jurys d'examens réalisés dans le cadre de l'arrêté du....., sanctionnant les formations des personnels des services de sécurité incendie, des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

**Article 2** : responsabilité,

L'organisme de formation (nom)..... assure la responsabilité totale des actes et des agissements de son personnel et de ses candidats.

**Article 3** :

L'organisme de formation (nom)..... s'engage à respecter les conditions de sécurité définies au règlement intérieur de l'établissement où a lieu l'examen.

**Article 4** :

Le montant de la prestation définie est de ..... euros par jour. Le montant sera révisable chaque année par voie d'avenant dans le cadre de la poursuite de la convention initiale.

**Article 5** :

Au titre de l'annexe prévue à l'article 1 ci-dessus, l'organisme de formation s'engage à régler après chaque action du service d'incendie(nom), sur présentation fournit la titre de recettes, le montant de la prestation.

**Article 6** :

La présente convention est conclue pour une période d'un an à compter du..... et se renouvellera chaque année par tacite reconduction.

La résiliation peut être demandée, par l'une des parties, au moins un mois avant la date d'expiration annuelle.

Fait à....., le.....

Signature des co-contractants

DOCUMENT OFFICIEL NON MODIFIE  
ORIGINE : MINISTERE DE L'INTERIEUR (J.O du 26 mai 2005)  
FORMAT PDF PAR : ProFire

TELECHARGE SUR : [WWW.SSIAP.COM](http://WWW.SSIAP.COM) – Site de prévention et de lutte contre l'incendie.